

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAONE

Vesoul, le **18 DEC. 2019**

Direction départementale
des territoires

Service urbanisme habitat
et constructions

Cellule planification

Affaire suivie par
MARCHISET Marc
03 63 37 94 06
marc.marchiset@haute-
saone.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Baulay, et conformément aux dispositions de l'article L.153-16 du Code de l'urbanisme, vous m'avez transmis le 19 septembre 2019, pour avis, le dossier de projet d'élaboration du PLU arrêté par délibération en date du 13 septembre 2019.

L'examen de celui-ci effectué par mes services, appelle de ma part certaines réserves. Ainsi, votre projet de PLU nécessite de façon incontournable :

- de reclasser la zone Ue destinée à accueillir la salle des fêtes en 2AUe et que cette surface soit intégrée dans l'estimation de la consommation future d'espace ;

- de reclasser la zone AU du futur lotissement en 1AU considérant que tous les réseaux existent, ainsi que la voirie d'accès ;

- de reclasser la zone Ue sur laquelle se trouve la station de pompage d'eau potable en N ou A ;

- de compléter l'analyse de la consommation d'espace avec les années 2017/2018, et de réactualiser les conclusions ;

- que le dossier indique la date de la délibération d'approbation de la révision du zonage d'assainissement, initiée en 2017, en vue de placer la commune en assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire ;

- que le dossier justifie plus précisément les choix de développement urbain prioritaire en extension, au regard du potentiel de la vacance et des dents creuses.

Mon avis favorable sur votre projet est conditionné à la prise en compte de ces compléments au dossier.

Monsieur Frédéric GÉRARD
Maire de Baulay
Rue de l'Église
70160 BAULAY

.../...

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint l'ensemble des avis émis par les services de l'État, à prendre en compte également après la phase d'enquête publique du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète,



Fabienne BALUSSOU